

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (4621)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (4621)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	539	539	172	36

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (4621)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	312	312	110	20	55,6 %
			Masculin	227	227	62	16	44,4 %
			Total	539	539	172	36	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (4621)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	100	100	32	9	40,9 %
				AB	86	86	55	10	45,5 %
				B	35	35	30	3	13,6 %
				TB	10	10	10	0	0 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	238	238	127	22	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	58	58	13	4	30,8 %
				AB	30	30	19	6	46,2 %
				B	8	8	6	3	23,1 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	103	103	39	13	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	9	9	1	0	
				AB	13	13	0	0	
				B	6	6	3	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	32	32	5	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	132	132	0	0
			AB		24	24	0	0	
			B		4	4	0	0	
			TB		5	5	0	0	
			Total		165	165	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (4621)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	291	291	129	24	66,7 %
			En réorientation	58	58	28	8	22,2 %
			Non scolarisés	80	80	12	4	11,1 %
			Scolarité étrangère	107	107	1	0	0 %
			Autres	3	3	2	0	0 %
			Total	539	539	172	36	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (4621)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	fiche avenir et bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation et autonomie	Fiche avenir et bulletins	Très important
	Communication écrite et orale	fiche avenir et bulletins	Très important
	Compétences langues vivantes	fiche avenir et bulletins	Très important
	Compréhension et expression orales	Fiche avenir et bulletins	Très important
Savoir-être	Compétences relationnelles	bulletins	Très important
	Travail en équipe et démarche de projet	bulletins	Très important
	Adopter des codes et comportements professionnels	bulletins	Très important
	travail collaboratif	bulletins	Très important
	Gestion du stress et des émotions	Bulletins et fiche avenir	Très important
	Adaptabilité	Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour les métiers de l'hôtellerie-restauration	projet personnel activités et centres d'intérêt	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	expériences professionnelles	activités et centres d'intérêt projet personnel	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux réunies ont pris en compte les éléments suivants :

1. Le positionnement des équipes pédagogiques des établissements d'origine quant aux critères suivants : méthode de travail, capacité à s'investir, engagement citoyen;
2. Les appréciations relatives aux critères suivants : Comportement (savoir-être / absentéisme), Motivation (Cohérence du projet / Justification du choix d'orientation / Justification choix Dinard), Travail personnel (Régularité / Effort), Compétences (résultats dans les domaines général et professionnel), Niveau de classe (déjà renseigné par la fiche / ou type de bac / effectif de classe...), Avis du CE sur la capacité à réussir le projet d'orientation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Beaucoup de bons dossiers en 2024. Une sélectivité importante.

D'où l'importance de respecter et bien appréhender les conseils suivants :

- Il faut bien se renseigner sur le contenu de la formation avant de candidater, un certain nombre de dossiers n'étant pas toujours en adéquation avec le vœu sollicité ou manque parfois de trop nombreux éléments.
- Il est essentiel de personnaliser la lettre de motivation et de l'adapter au vœu et à son établissement. Une lettre type "copiée collée" se repère aisément et nuit à la qualité de la candidature.
- Une candidature approuvée en Mise à Niveau ne vaut pas admission en BTS au sein de notre établissement pour l'année d'après.

La

procédure Parcoursup sera alors à renouveler. D'où l'importance d'être assidu et de se montrer motivé dès le début de l'année scolaire.

L'année de Mise à Niveau est dense, il faut être en forme !

Signature :

Romain RAOUL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges